



Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.

OUI

au financement additionnel de l'AI
le 27 septembre 2009
www.proAI.ch

Miika Heller, praticien en industrie : « Tous les jours, je vais à l'atelier avec le train et ma trottinette »

Miika Heller est né avec un syndrome de Down et une grave malformation cardiaque. L'AI a aidé sa famille en assumant tout d'abord les coûts de l'opération du cœur. Grâce à l'assurance, Miika a bénéficié d'une scolarisation spéciale. Aujourd'hui, l'AI lui verse une rente. Le jeune homme vit dans sa famille ; il est très autonome et travaille dans un atelier.

Miika naît le 20 novembre 1990. On décèle alors une anomalie génétique appelée syndrome de Down, connue aussi sous le nom de trisomie 21. Le handicap qui la caractérise se manifeste par un retard du développement intellectuel qui persiste la vie durant. Cependant, si on leur donne très tôt un soutien et une stimulation adaptés, les personnes atteintes de trisomie 21 peuvent devenir largement autonomes – tout comme Miika. Dès le départ, une thérapeute montre à la maman des jeux et des exercices pour éveiller l'enfant. Grâce au service éducatif itinérant, Miika est en mesure de fréquenter l'école enfantine, de suivre l'école primaire et même une année d'école secondaire. « A l'époque, il était très important que l'un de nous soit à la maison pour s'occuper de Miika quand il revenait de l'école », se souvient Jaana Heller Pikkarainen, la mère de Miika.

Quand Miika n'est encore qu'un bébé, le médecin constate qu'il souffre d'une grave malformation cardiaque – il faut absolument l'opérer. Pour Jaana Heller, le moment où son petit garçon de huit mois doit entrer à l'hôpital est particulièrement éprouvant. « Au début, il avait besoin d'énormément de soins et d'attention », confirme le père, Thomi Heller. Aujourd'hui, Jaana et Thomi Heller sont plus sereins. Le père de Miika fait la louange de son fils : « Heureusement, il est devenu très autonome et prend assez bien ses responsabilités. Tous les jours, il saute sur sa trottinette et file comme une flèche à l'atelier. » A Winterthour, Miika suit une formation élémentaire de l'AI qui dure deux ans et fera de lui un praticien en industrie. Chaque jour, il prend le bus et le train pour aller travailler.

Miika voudrait bien devenir un peu plus indépendant. Sa mère déclare : « Miika serait encore plus épanoui s'il pouvait se séparer de nous et vivre de manière autonome. » La famille va se donner le temps de préparer ce passage pendant la seconde année d'apprentissage. Les parents de Miika sont convaincus qu'après avoir suivi la formation d'une école d'autonomie, leur fils pourra vivre dans une communauté d'habitation.

L'AI aide la famille Heller Pikkarainen depuis la naissance de Miika. Elle a notamment couvert les coûts de l'intervention chirurgicale. En outre, Miika touche une rente AI depuis ses 18 ans. Et maintenant, l'AI finance une correction de l'implantation dentaire ; en effet, les problèmes dentaires accompagnent souvent le syndrome de Down. Les parents de Miika déclarent : « Dès le début, le soutien de l'AI nous a beaucoup rassurés : nous avons senti que nous n'étions pas seuls pour guider Miika sur le chemin de la vie. »

Miika Heller, 18 ans, vit à Eglisau. Il est né avec le syndrome de Down.